

AGGLOMERATION DE FRIBOURG AGGLOMERATION FREIBURG

N°21

Message du Comité d'agglomération au Conseil d'agglomération

Message en vue de l'adoption du budget 2014 de l'Agglomération de Fribourg

_						
6	$\boldsymbol{\cap}$	m	m	2	П	r۵

I. Généralités	1
II. Budget de fonctionnement 2014 : commentaires	1
0. Administration	1
3. Culture	
6. Mobilité	
7. Aménagement	6
8. Economie	6
9. Finances	
III. Budget d'investissement 2014 : commentaires	8
6. Mobilité	8
7. Aménagement	9
IV. Proposition à l'attention du Conseil d'agglomération	

Annexes

- Annexe 1 : Budget 2014 de l'Agglomération (budget de fonctionnement et budget d'investissement)
 Annexe 2 : Tableaux récapitulatifs des coûts par domaine et par commune
- Annexe 3 : Synthèse des intérêts
- Annexe 4 : Synthèse des amortissements
- Annexe 5 : Projet d'arrêté sur le budget de fonctionnement 2014
 Annexe 6 : Projet d'arrêté sur le budget d'investissement 2014

Message du Comité d'agglomération au Conseil d'agglomération (du 7 novembre 2013)

21 - 2011-2016 : Message en vue de l'adoption du budget 2014 de l'Agglomération

de Fribourg

Le présent message reprend, en grande partie, le message N°18 du Comité en vue de l'adoption du budget 2014 de l'Agglomération de Fribourg. Suite au renvoi du budget par le Conseil, le 25 septembre 2013, le Comité a procédé à différentes modifications de la partie du message concernant les transports. Les passages modifiés portent sur le montant de l'offre des tpf en matière de prestations de transport public (650.364.00) ainsi le subventionnement cantonal y relatif (650.461.10). Le total des charges et des produits ainsi que les participations des communes, qui en résultent, ont été adaptés en conséquence.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'agglomération,

I. Généralités

Le Comité vous soumet le budget de l'Agglomération de Fribourg pour l'exercice 2014. Le présent message et ses annexes ont été validés par le Comité le 7 novembre 2013 et transmis pour examen à la Commission financière du Conseil d'agglomération.

Le budget de fonctionnement de l'Agglomération se présente comme suit :

Total des charges : CHF 26'940'200 Total des produits : CHF 26'940'200

Ce budget donne lieu à une augmentation de CHF 772'000.

Salaires et retenues sociales

La projection des salaires à verser aux collaborateurs de l'Agglomération se base sur l'hypothèse d'une progression d'un échelon.

II. Budget de fonctionnement 2014 : commentaires

0. Administration

Le total des charges s'élève à CHF 993'600 pour des produits se montant à CHF 64'100. Il en ressort un solde à charge des communes membres de CHF 929'500, diminuant de CHF 45'600 par rapport au budget 2013.

010. Conseil d'agglomération

010.300.00 / 010.300.10 / 010.300.20 / 010.300.30

Le nombre de séances de l'organe législatif a été estimé comme suit :

- 4 séances du Conseil d'agglomération,
- 6 séances de la Commission financière,
- 6 séances de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement,
- 6 séances du Bureau du Conseil.

010.318.01

Le montant budgété, au titre d'honoraires de l'organe de révision, a été adapté à l'offre établie par la Fiduciaire Jordan SA en octobre 2012.

011. Comité d'agglomération

011.300.00

Ce montant inclut les jetons de présence et les vacations des membres du Comité. Il se base sur le volume de travail et le nombre de séances planifiées en 2014.

020. Administration générale

020.301.00

Au 1er janvier 2014, la dotation en personnel administratif sera la suivante :

- 1 EPT pour le poste de direction administrative,
- 2 EPT pour le secrétariat administratif,
- 1 EPT pour la comptabilité.

020.311.00

Le montant prévu pour le matériel de bureau est adapté sur la base des exercices précédents. Il est à relever que des comptes correspondants ont été créés dans les rubriques de la mobilité, de l'aménagement et de la promotion économique, en vue d'acquisitions spécifiques à ces domaines et portant principalement sur les acquisitions d'ouvrages et de publications spécialisées.

020.315.00

Le montant prévu pour l'entretien des équipements et du mobilier de bureau est adapté sur la base des exercices précédents.

020.315.02

Une augmentation des charges de maintenance informatique ressort de la conclusion d'un contrat de maintenance forfaitaire avec le prestataire de l'Agglomération.

020.318.50

Après des dépenses exceptionnelles prévues au budget 2013 pour la refonte du site web de l'Agglomération, la dotation de ce compte est ramenée à son niveau de 2012.

020.318.60

La diminution du montant prévu à ce compte de CHF 35'000 à CHF 30'000 s'explique par la création de rubriques de traduction pour la culture (CHF 4'000) et la promotion économique (CHF 3'000). Tous domaines confondus, le coût des traductions donne lieu à une charge totale de CHF 51'000.

020.319.00

La diminution du montant prévu à ce compte de CHF 5'000 à CHF 2'000 s'explique par la création de rubriques de cotisations pour la culture (CHF 7'500). Tous domaines confondus, le coût des cotisations donne lieu à une charge totale de CHF 32'500.

020.390.00

L'amortissement des investissements se rapportant à l'administration générale fait l'objet d'une imputation interne. Le montant budgété porte sur des acquisitions en mobilier et équipements. La répartition des amortissements est détaillée en annexe.

3. Culture

Le total des charges de la culture s'élève à CHF 2'107'900 pour des produits se montant à CHF 20'800. Il en ressort un solde à charge des communes membres de CHF 2'087'100, représentant une augmentation de CHF 164'600 par rapport au budget 2013.

300.300.00

Le nombre de séances de la Commission culturelle en 2014 est estimé à 10.

<u>300.301.00</u>

L'augmentation de cette rubrique tient compte des changements intervenus dans l'organisation des ressources humaines et d'une réévaluation des besoins de l'Agglomération en personnel pour ce domaine.

300.317.00

Un montant de CHF 5'000 est prévu pour l'organisation d'une séance d'information destinée aux acteurs culturels ainsi que d'une manifestation dédiée aux Assises de la Culture.

300.318.00

v. explication du compte 020.318.60

300.318.10

La création de ce nouveau compte a été rendue nécessaire par la participation de l'Agglomération aux Assises de la Culture. Le montant considéré porte sur la suite du projet, ce dernier ayant été initié au cours de l'exercice précédent, sur décision du Comité après l'adoption du budget 2013, fin décembre 2012.

300.365.10 / 300.365.20 / 300.365.50

Le Comité rappelle que cette augmentation est conforme aux orientations qu'il proposait lors de la discussion sur le budget 2013 et qui ont été acceptées par le Conseil. Il était en effet question d'adopter la politique de financement en vigueur pour Coriolis Promotion, qui consistait à appliquer un montant de CHF 25/habitant à la détermination des subventions culturelles. Le Comité informait qu'il en découlait un rattrapage du budget de la promotion culturelle de CHF 120'000 sur une période de trois ans.

Le Comité propose donc, au Conseil, l'adoption d'un montant total de CHF 1'900'000 pour le subventionnement des activités culturelles régionales. Ce montant se compose de CHF 1'424'000 de subventions pluriannuelles (300.365.10) ainsi que de CHF 476'000 de subventions annuelles et extraordinaires (300.365.20). Il est à relever que le soutien de l'Agglomération à la Carte Culture (compte 300.365.50) doit en outre être pris en compte dans la progression susmentionnée. Dans le cadre du budget 2014, cette dépense est pour la première fois comptabilisée séparément des subventions annuelles et extraordinaire, comme l'illustre le tableau qui suit.

	Budg	jet 2014	Budget 2013	Evolution
Subventions pluriannuelles	CHF	1'424'000	CHF 1'275'000	CHF 149'000
Subventions annuelles et extraordinaires	CHF	476'000	CHF 540'000	- CHF 64'000
Soutien à Carte Culture (Caritas)	CHF	35'000	incl. dans annuelles et extraordinaires	CHF 35'000
TOTAL :	CHF ²	1'935'000	CHF 1'815'000	CHF 120'000

300.365.30 / 300.452.10

La participation des communes non membres à la culture et les subventions supplémentaires y relatives ont été réévaluées sur la base des montants effectifs versés en 2013.

6. Mobilité

Le total des charges de la mobilité s'élève à CHF 22'172'200 pour des produits se montant à CHF 12'427'300. Il en découle un solde à charge des communes membres de CHF 9'744'900, représentant une augmentation de CHF 1'052'100 par rapport au budget 2013.

a) Administration du domaine de la mobilité

650.301.00

Le Comité prévoit de faire passer, de 1,7 à 2, les équivalents plein temps pour l'administration de la mobilité. Actuellement, ces 2 postes (dont un poste d'ingénieur en transport) sont à repourvoir. Compte tenu de ce qui précède, et à défaut d'engagements en cours d'exercice, le Comité se réserve la possibilité d'un dépassement du compte 650.318.10 pour des mandats externes, correspondant au montant inutilisé de la rubrique des traitements du personnel.

650.311.00

v. explication du compte 020.311.00

650.317.00

Le Comité prévoit CHF 2'000 au titre des frais de réception et délégations. Ce montant correspond à la dépense nette à charge de l'Agglomération selon budget 2013. En effet, le montant de CHF 4'000, alors budgété, était compensé par un soutien de CHF 2'000 de la Confédération. Il en va de même pour le compte correspondant à la rubrique de l'aménagement (790.317.00).

650.318.10

Le Comité prévoit CHF 50'000 au titre de frais d'études, notamment pour la création de lignes de transports publics ou l'analyse spécifique de lignes existantes.

A défaut d'engagements en cours d'exercice, le Comité se réserve la possibilité d'un dépassement de ce compte à hauteur du montant inutilisé de la rubrique des traitements du personnel (650.301.00).

650.318.90

Ce montant porte sur des frais d'impression et de communication spécifiques à des projets de mobilité.

650.318.91

Un montant global de CHF 3'000 pour la mobilité, respectivement pour l'aménagement, est prévu pour l'accès de l'Agglomération aux données cartographiques Sitecof fournies par la Ville de Fribourg.

650.364.10 / 650.434.00

Conformément à la convention passée avec la Communauté tarifaire intégrale fribourgeoise (CTIFR), le Comité propose d'inscrire un montant de CHF 25'000 en charges et de CHF 90'000 en recettes, sur la base du décompte des recettes des P+R provenant de la vente de tickets journaliers et des abonnements mensuels et annuels en 2012.

650.365.01

Le Comité prévoit un montant de CHF 20'000 à attribuer à des institutions privées, pour des actions de valorisation en faveur des modes de déplacement (principalement mobilité douce et transports publics).

650.390.00

L'amortissement des investissements se rapportant au domaine de la mobilité fait l'objet d'une imputation interne rattachée aux frais d'études et aux participations de l'Agglomération à des projets d'infrastructures. La répartition des amortissements est détaillée en annexe.

650.390.10

La charge des intérêts, se rapportant aux investissements liés à la mobilité, fait l'objet d'une imputation interne. Elle se rattache à des emprunts conclus en vue du financement de projets de mobilité repris par l'Agglomération suite à dissolution de la CUTAF, à des participations de l'Agglomération dans des projets de mobilité, ainsi qu'au financement des frais d'études de mobilité dans le cadre du PA2, respectivement du PDA. La répartition des amortissements est détaillée en annexe.

650.461.20

Le Comité estime à CHF 50'000 l'aide financière versée par le Canton pour des études de mobilité budgétées au titre du fonctionnement.

b) Coûts d'exploitation des transports publics

650.364.00

Suite aux négociations de l'Agglomération avec les tpf, le Comité propose, au Conseil, d'inscrire au budget le montant de CHF 21'426'128 pour les prestations de transport public.

Pour information, les tpf ont estimé que l'offre se monterait à CHF 21'151'119 pour des prestations équivalentes à celles de 2013.

		Montant CH				
Ligne	Description	Annualisé	septdéc.			
1 / Marly –	Cadence 7/8 minutes aux heures de	+ 367'999	+ 122'666			
Portes de Fribourg	pointe					
4 / Auge – Gare	Cadence 7/8 minutes aux heures de pointe	+ 161'400	+ 53'800			
5 / Torry – Villars-Sud	Application le samedi de l'horaire de la semaine de 9h à 17h	+ 97'757	+ 32'586			
8 / Fribourg – Chésopelloz	1 aller-retour départ de Fribourg tous les jours à 20h38	+ 39'035	+ 13'012			
9 / Fribourg – La Faye	4 aller-retour départ de Fribourg du lundi au vendredi, sauf fêtes générales (8h38, 9h38, 10h38 et 14h38) + 1 aller-retour tous les jours en soirée	+ 125'943	+ 41'981			
11 / Fribourg – Matran-Rosé	Nouvelle variante pour une course à vide (ou à mettre à l'horaire) directe via la route de Payerne, pour un départ de Rosé à 6h33	+ 31'780	+ 10'593			
20.143 / Agglo Est	Desserte supplémentaire de St. Ursen à 1h00	+ 1'113	+ 371			
	TOTAL	+ 825'027	+ 275'009			

Les nouvelles prestations arrêtées par le Comité, pour 2014, se montaient globalement à CHF 825'027. En raison de l'impossibilité matérielle de faire démarrer ces nouvelles prestations au prochain changement d'horaires, le Comité, en accord avec l'entreprise prestataire, a décidé de repousser leur mise en service à la fin des vacances d'été. Ce sont donc 4/12 du montant de ces nouvelles prestations qu'il y a lieu de prendre en compte.

Le montant finalement retenu au titre des coûts d'exploitation des transports publics pour 2014 se décompose de la manière suivante :

CHF 21'151'119 (prestations équivalentes à 2013)

+ CHF 275'009 (nouvelles prestations 2014 pour la période de septembre à décembre)

CHF 21'426'128 (total)

650.364.05

Le Comité prévoit un montant de CHF 3'000 pour la ligne M-17 Fribourg-Berne, suite à l'anticipation d'une légère sous-couverture en 2013 par la société Moonliner.

650.452.10

Les prestations de transport public ont été reconduites avec les communes de Grolley, St. Ursen et Tafers. Pour 2014, les prestations négociées n'ont pas évolué pour la commune de Grolley. En dehors des courses prévues dans le cadre du trafic régional voyageur, St. Ursen a demandé 2 paires de courses supplémentaires journalières, ainsi que 2 courses supplémentaires circulaires de nuit. Tafers a demandé 3 paires de courses supplémentaires journalières ainsi que 2 courses supplémentaires de nuit.

Les montants correspondants se présentent comme suit :

Commune de Grolley : CHF 5'630
 Commune de St. Ursen : CHF 50'431
 Commune de Tafers : CHF 87'791

650.461.10

Le Comité relève que le Grand Conseil a approuvé en octobre dernier un ensemble de mesures d'économies, incluant une modification de la loi cantonale du 20 septembre 1994 sur les transports, article 41b alinéa 1. Il en ressort une diminution de la participation cantonale aux coûts d'exploitation des transports publics, désormais basée sur un taux de subventionnement légal de 57.5% (contre 60% précédemment).

Il rappelle d'autre part que le mécanisme de subventionnement cantonal en la matière donne lieu à un double plafonnement. Celui-ci est, d'une part, déterminé par le montant retenu au budget de l'Etat, d'autre part par le taux de couverture réel des lignes, en application de l'article 13 du Règlement d'exécution de la loi sur les transports.

Le Service de la mobilité à communiqué au Comité, dans un courrier du 23 octobre 2013, la participation prévue au budget cantonal 2014 pour le subventionnement des coûts d'exploitation des lignes mandatées par l'Agglomération. Ce montant est de CHF 11'997'000. Il en ressort un solde à la charge des communes de CHF 9'429'128. Cela représente une augmentation de CHF 944'128 par rapport à 2013.

650.465.00

Le Comité prévoit un montant de CHF 110'000 pour la participation des centres commerciaux à leur desserte en transport public.

7. Aménagement

Le total des charges de l'aménagement s'élève à CHF 340'200, pour des produits se montant à CHF 15'000. Il en ressort un solde à charge des communes membres de CHF 325'200, représentant une augmentation de CHF 27'900 par rapport au budget 2013.

790.311.00

v. explication du compte 020.311.00

790.317.00

v. explication du compte 650.317.00.

790.318.10

Le Comité prévoit un montant de CHF 50'000. Cela permettra notamment de financier les études sur les 3 axes structurants de l'Agglomération.

790.318.90

Ce montant porte sur des frais d'impression et de communication spécifiques à des projets d'aménagement.

790.318.91

v. compte 650.318.91

790.390.00

L'amortissement des investissements, se rapportant au domaine de l'aménagement, fait l'objet d'une imputation interne rattachée aux frais d'études. La répartition des amortissements est détaillée en annexe.

790.390.10

La charge d'intérêts, se rapportant aux investissements liés à l'aménagement, fait l'objet d'une imputation interne. Ce montant porte sur des emprunts conclus en vue du financement des frais d'études de mobilité dans le cadre du PA2, respectivement du PDA. La répartition des amortissements est détaillée en annexe.

8. Economie

830. Promotion touristique

830.365.01

La subvention annuelle requise pour l'exécution du contrat de prestations avec Fribourg Tourisme et Région s'élève à CHF 590'000.

840. Promotion économique

Le total des charges de la promotion économique s'élève à CHF 316'800, pour des produits se montant à CHF 40'900. Il en ressort un solde à charge des communes membres de CHF 275'900, représentant une diminution de CHF 23'600 par rapport au budget 2013.

840.301.00

Le Comité prévoit CHF 183'800 en traitement du personnel rattaché à la promotion économique. Ce montant tient compte des conditions effectives d'engagement de la collaboratrice administrative à 50% en décembre 2012.

840.318.00

v. explication du compte 020.318.60

840.318.10, 840.318.90

Aucune dépense en honoraires et frais d'études n'est à prévoir pour 2014. Toutefois, le montant budgété à ce titre pour 2013 portait sur des honoraires d'agence de communication. Or, il est jugé plus adéquat d'imputer ce type de coûts au compte des prestations de tiers à-partir du budget 2014.

840.318.20

Le Comité prévoit un montant de CHF 20'000 pour la réalisation d'actions de promotion économique. Ce montant permettra à l'Agglomération d'organiser des groupes de travail sur des thématiques de promotion économique ou de participer à des projets de Nouvelle Politique Régionale.

840.319.00

Un montant de CHF 22'000 est globalement prévu pour des cotisations à des associations. Il porte principalement sur l'affiliation de l'Agglomération à Région Capitale Suisse. Pour 2014, ce chiffre est calculé comme suit : l'Agglomération bénéficie de 13 voix, dont chacune est assortie d'une quote-part de CHF 1'534 donnant lieu à une cotisation totale de CHF 19'942.

840.461.10

Sur la base des données fournies par Innoreg, le Comité prévoit une stabilité des subventions en faveur de l'Agglomération, soit un total de CHF 13'800.

9. Finances

940. Gérance de la fortune et des dettes

940.322.00 / 940.490.10

Les intérêts des dettes contractées par l'Agglomération pour le financement de ses investissements sont détaillés en annexe.

991. Participation des communes membres

Sans tenir compte du financement des transports publics, la participation totale des communes membres au budget de fonctionnement 2014 de l'Agglomération se monte à CHF 4'791'900, correspondant à une hausse de CHF 179'200 en comparaison du budget 2013.

Les participations financières des communes membres sont détaillées dans l'annexe 2.

Le tableau suivant présente une synthèse ventilée par rubriques comptables des charges, des produits (hors participation des communes membres) ainsi que de la sous-couverture qui en résulte :

Toodito .			
	Charges (CHF)	Produits (CHF)	Sous-couverture à charge des communes membres (CHF)
0. Administration	993'600	64'100	929'500
300. Culture	2'107'900	20'800	2'087'100
650. Mobilité	22'172'200	12'427'300	9'744'900
790. Aménagement	340'200	15'000	325'200
8. Economie	906'800	40'900	865'900
9. Finances	419'500	401'900	17'600
TOTAL	26'940'200	12'970'000	13'970'200

Conformément aux Statuts de l'Agglomération, la participation financière de Düdingen aux coûts de fonctionnement est, du point de vue des promotions économique et touristique, influencée par sa participation financière à l'association de communes Region Sense. Ce financement est, en effet, déduit des parts de la commune pour ces domaines et réparti entre l'ensemble des communes membres selon la clé agglo 2014. Or, ce mécanisme présente un impact sur la participation relative de chaque commune et constitue une distorsion de la clé statutaire.

Les tableaux suivants font état des montants à la charge des communes pour la promotion touristique et pour la promotion économique :

Promotion économique

Communes	Clé agglo 2014	Montant CHF	Autre partici- pation CHF	Total CHF	Communes	Clé agglo 2014	Montant CHF	Autre partici- pation CHF	Total CHF
Avry	2.31%	14'166		14'166	Avry	2.31%	7'068		7'068
Belfaux	3.65%	22'322		22'322	Belfaux	3.65%	11'137		11'137
Corminboeuf	2.80%	17'144		17'144	Corminboeuf	2.80%	8'554		8'554
Düdingen	9.65%	59'090	-22'149	36'941	Düdingen	9.65%	29'483	-29'532	-49
Fribourg	46.65%	285'565		285'565	Fribourg	46.65%	142'483		142'483
Givisiez	3.96%	24'259		24'259	Givisiez	3.96%	12'104		12'104
Granges- Paccot	3.57%	21'842		21'842	Granges- Paccot	3.57%	10'898		10'898
Marly	10.01%	61'251		61'251	Marly	10.01%	30'561		30'561
Matran	2.02%	12'373		12'373	Matran	2.02%	6'174		6'174
Villars-sur- Glâne	15.38%	94'137		94'137	Villars-sur- Glâne	15.38%	46'970		46'970
Total	100.00%	612'149	-22'149	590'000	Total	100.00%	305'432	-29'532	275'900

998. Autres postes

998.330.00 / 998.330.10 / 998.330.20 / 998.330.30 / 998.332.00

Les amortissements sont détaillés en annexe.

III. Budget d'investissement 2014 : commentaires

6. Mobilité

Le total des investissements pour la partie mobilité est évalué par le Comité à CHF 5'203'105.

650.522.10

Pour 2014, la participation financière de l'Agglomération à la construction de la halte ferroviaire Fribourg-St. Léonard se monte à CHF 2'300'000. Il est en outre tenu compte d'une dépense d'investissement supplémentaire de CHF 68'000 sous forme d'intérêts intercalaires.

Le Comité précise que, suite à l'adaptation en 2012 de l'échéancier des acomptes pour ce projet, le solde à financer fera l'objet d'une dépense finale en 2015.

650.509.03

Le montant de CHF 90'000 est prévu pour des études relatives au concept d'exploitation des transports individuels motorisés (TIM), concernant notamment la mise en place d'une centrale de régulation de trafic.

650.522.24

Le montant de CHF 170'000 est prévu pour le subventionnement d'une piste cyclable et piétonne à Marly (route de la Gérine). Cet objet est repris du budget d'investissement 2013.

650.522.25

Le montant de CHF 700'000 est prévu pour la réalisation d'une modération de trafic, d'un trottoir et d'une piste cyclable à Marly (route de la Gérine). Cet objet est repris du budget d'investissement 2013.

650.522.30

Le montant de CHF 1'250'000 est prévu pour la réalisation d'un itinéraire mixte piétons/vélos entre la gare de Fribourg et Granges-Paccot (site de St. Léonard).

650.522.33

Conformément à la planification du réseau de stationnement de vélos en libre service (VLS), le Comité prévoit de subventionner, en 2014, 2 stations à Fribourg et 1 station à Villars-sur-Glâne. Il tient compte aussi d'un montant en réserve pour 3 stations.

650.522.34 / 35 / 36 / 37

Le Comité rappelle que ces comptes concernent des mesures déjà portées au budget 2012, mais n'ayant donné lieu à aucune libération effective de crédit pour ledit exercice. Suite à la séance tenue par le Conseil d'agglomération le 28 juin 2012, il a été prévu de verser les subventions correspondantes dans le cadre de l'exercice 2014.

650.661.00

Le Comité projette d'adresser au Service de la Mobilité une demande de subventionnement cantonal pour des projets de mobilité.

7. Aménagement

Le total des investissements pour la partie aménagement est évalué par le Comité à CHF 100'000.

790.509.03

Ce compte prévoit un montant de CHF 30'000 pour le financement de l'étude UA.06 de mise en œuvre du PA2, ainsi qu'un montant de CHF 70'000 pour des mesures relatives au paysage et à l'environnement.

IV. Proposition à l'attention du Conseil d'agglomération

Le Comité d'agglomération propose, au Conseil, d'adopter le budget de fonctionnement, ainsi que le budget d'investissement de l'Agglomération de Fribourg, pour l'exercice 2014, selon les projets d'arrêté annexés.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'agglomération, l'expression de nos sentiments distingués.

AU NOM DU COMITE D'AGGLOMERATION DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

Le Président :

René Schneuwly

Corinne Margalhan-Ferrat

La Directrice administrative :

			Budget / Voranschlag	2014	Budget / Voranschlag	2013	Comptes / Rechnung	2012
	FONCTIONNEMENT	LAUFENDE RECHNUNG	Charges Aufwand	Produits Ertrag		Produits Ertrag	Charges Aufwand	Produits Ertrag
		_		<u> </u>				J
	Récapitulation du budget de fonctionnement	Rekapitulation der Laufenden Rechnung						
			0000000		0014001000			
	Total Charges	Total Aufwand	26'940'200	0010401000	26'168'200	0014001000	26'691'382.62	
	Total Produits	Total Ertrag		26'940'200		26'168'200		26'691'382.62
	Solde	Total	0	0	0	0		0.00
0.	ADMINISTRATION	VERWALTUNG						
	Charges	Aufwand	993'600		1'036'600		876'140.05	5
	Produits	Ertrag		64'100		61'500		61'021.37
	Solde	Saldo		929'500		975'100		815'118.68
3.	CULTURE	KULTUR						
	Charges	Aufwand	2'107'900		1'948'500		1'823'493.80	
	Produits	Ertrag	2 107 000	20'800		26'000	1 020 100.00	57'585.30
	Solde	Saldo		2'087'100		1'922'500		1'765'908.50
		· ·		•			•	
6.	MOBILITE	MOBILITÄT						
			2014701000		0410001000		0017041405 00	<u> </u>
	Charges	Aufwand	22'172'200	12'427'300	21'622'800		22'704'495.09	
	Produits Solde	Ertrag Saldo		9'744'900		12'930'000 8'692'800		12'284'046.23 10'420'448.86
	Soide	Saido		3 7 4 4 900		0 092 000		10 420 440.00
7.	AMÉNAGEMENT	RAUMORDNUNG						
	Charges	Aufwand	340'200		313'400		209'857.92	2
	Produits	Ertrag		15'000		16'100		11'728.92
	Solde	Saldo		325'200)	297'300		198'129.00
8.	ÉCONOMIE	VOLKSWIRTSCHAFT						
	Charges	Aufwand	906'800		930'800		860'109.78	3
	Produits	Ertrag		40'900		41'300		76'472.78
	Solde	Saldo		865'900		889'500		783'637.00
9.	FINANCES	FINANZEN						
J								
	Charges	Aufwand	419'500		316'100		217'285.98	
	Produits	Ertrag		14'372'100		13'093'300		14'200'528.02
	Solde	Saldo		-13'952'600		-12'777'200		-13'983'242.04

			Budget / Voranschlag	2014	Budget / Voranschlag	2013	Comptes / Rechnung	2012
	FONCTIONNEMENT	LAUFENDE RECHNUNG	Charges Aufwand	Produits Ertrag	Charges Aufwand	Produits Ertrag	Charges Aufwand	Produits Ertrag
0.	ADMINISTRATION	VERWALTUNG						
	Total Charges	Total Aufwand	993'600		1'036'600		876'140.05	
	Total Produits	Total Ertrag		64'100		61'500		61'021.37
	Solde	Total		929'500		975'100		815'118.68
010.	Conseil d'agglomération, Commission financière	Agglomerationsrat, Finanzkommission						
	Traitement et jetons du conseil d'agglomération	Lohn und Sitzungsgelder des Agglomerationsrates	12'100		11'400		12'950.00	
	Jetons et frais de la commission financière	Sitzungsgelder und Auslagen der Finanzkommission	2'700		4'800		3'200.00	
	Jetons et frais de la CAME	Sitzungsgelder und Auslagen der KRMU	3'300		3'300		3'800.00	
	Jetons et frais du Bureau du Conseil	Sitzungsgelder und Auslagen des Ratsbüros	3'600		3'600		4'400.00	
	Frais de publications	Veröffentlichungen	5'000		6'000		3'883.55	
	Frais de réceptions et de délégations	Auslagen für Empfänge und Delegationen	2'500		1'500		2'118.40	
	Honoraires de l'organe de révision	Honorar der Revisionsorgans	5'200		7'500		6'360.40	
010.318.90	Prestations de tiers	Dienstleistungen Dritter	2'000	7	2'000		0.00	
	Total	Total	36'400	0	40'100	0	36'712.35	0.00
011.	Comité d'agglomération	Agglomerationsvorstand						
	Traitement et jetons du comité d'agglomération	Lohn und Sitzungsgelder des Agglomerationsvorstands	95'000		100'000		88'526.25	
011.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge : AHV, EO, ALV, usw.	17'100		17'100		11'922.10	
011.317.00	Frais de réceptions et de délégations	Auslagen für Empfänge und Delegationen	3'000		2'500		2'676.05	
	Total	Total	115'100	0	119'600	0	103'124.40	0.00

		Budget / Voranschlag	2014	Budget / Voranschlag	71115	Comptes / Rechnung	2012
FONCTIONNEMENT	LAUFENDE RECHNUNG	Charges Aufwand	Produits Ertrag	Charges Aufwand	Produits Ertrag	Charges Aufwand	Produits Ertrag

020.	Administration générale	Allgemeine Verwaltung						
020.301.00	Traitement du personnel administratif	Besoldung des Verwaltungspersonals	442'400		426'300		375'860.32	
	Allocations familiales/employeurs	Familienzulagen/Arbeitgeber	3'600		3'600		3'078.95	
020.301.10	Personnel auxiliaire	Hilfspersonal	0		0		25'260.76	
020.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge: AHV, EO, ALV, usw.	67'800		65'300		61'337.59	
020.304.00	Cotisations aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	85'300		81'300		62'106.57	
020.305.00	Cotisations aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge	14'400		14'700		6'392.23	
020.309.00	Frais de formation	Ausbildungskosten	8'000		8'000		0.00	
020.310.00	Fournitures de bureau	Bürobedarf	9'000		8'000		5'722.55	
020.310.21	Frais d'annonces	Anzeigen	10'000		10'000		13'998.70	
020.311.00	Matériel de bureau	Büromaterial	5'000		4'000		9'471.80	
020.311.01	Equipements et mobilier de bureau	Anlagen und Büromobiliar	3'000		40'000		0.00	
020.312.00	Electricité	Strom	2'500		2'000		2'254.55	
020.315.00	Entretien mobilier de bureau	Unterhalt Büromaschinen und -mobiliar	3'000		1'000		4'870.45	
020.315.01	Contrat d'entretien de surface administrative	Vertrag für den Unterhalt der administrativen Räume	8'000		8'000		9'092.40	
020.315.02	Maintenance informatique	Unterhalt EDV-Anlagen	17'000		10'800		15'490.77	
020.316.00	Loyer	Miete	53'600		53'600		53'646.45	
020.316.01	Location/leasing d'équipements	Miete/Leasing von Anlagen	3'400		3'400		2'059.70	
	Frais de réceptions et délégations	Auslagen für Empfänge und Delegationen	3'000		3'000		2'122.30	
020.318.00	Assurances diverses, RC, mobilier, etc.	Verschiedene Versicherungen, Haftpflicht, Mobiliar, usw.	1'400		1'200		886.70	
020.318.10	Frais administratifs (ports, téléphones, etc.)	Verwaltungskosten (Posttaxen, Telefon, usw.)	20'000		22'000		16'426.60	
020.318.20	Emoluments de chancellerie	Kanzleigebühren	3'000		3'000		300.00	
020.318.50	Frais internet	Internetkosten	10'000		31'000		9'571.50	
020.318.60	Traductions	Übersetzungen	30'000		35'000		16'227.02	
020.318.90	Prestations de tiers	Dienstleistungen Dritter	15'000		15'000		13'334.00	
020.319.00	Cotisations aux associations	Beiträge an Vereine	2'000		5'000		5'120.00	
	Imputations internes des amortissements	Interne Verrechnung der Abschreibungen	21'700		21'700		21'671.39	
020.436.00	Remboursements de tiers et d'assurances	Rückzahlungen von Dritten und der Versicherungen		0		0		10'432.00
	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV/IV/EO)		27'400		26'400		24'819.90
020.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)		34'200		32'500		23'659.64
020.436.12	Retenues sociales sur les salaires (Ass. maladie/accident)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und Unfallversicherungen)		2'500		2'600		2'109.83
	Total	Total	842'100	64'100	876'900	61'500	736'303.30	61'021.37

			Budget / Voranschlag	2014	Budget / Voranschlag	2013	Comptes / Rechnung	2012
	FONCTIONNEMENT	LAUFENDE RECHNUNG	Charges Aufwand	Produits Ertrag	Charges Aufwand	Produits Ertrag		Produits Ertrag
3.	CULTURE	KULTUR						
	Total Charges	Total Aufwand	2'107'900	1	1'948'500		1'823'493.80	
	Total Produits	Total Ertrag	2 107 300	20'800		26'000	1 020 400.00	57'585.30
	Total	Total	1	2'087'100		1'922'500		1'765'908.50
	Total	Total			<u> </u>	. 022 000		
200	Culture	Kultur						
300.	Culture	Kultur						
	Jetons et frais de la commission culturelle	Sitzungsgeld und Auslagen der Kulturkommission	6'500		6'500		5'750.00	
	Traitement du personnel	Besoldung des Personals	90'600		80'000		52'429.76	
	Allocations familiales/employeurs	Familien-/Arbeitgeber-Zulagen	1'800)	0		300.00	
	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge: AHV, EO, ALV, usw.	14'000		12'400		8'097.78	
	Cotisations aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	16'400		13'700		6'889.79	
	Cotisations aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge	3'100		2'900		1'181.92	
	Frais de formation	Ausbildungskosten	2'000		2'000		0.00	
300.317.00	Frais de réceptions et délégations	Auslagen für Empfänge und Delegationen	5'000		1'000		749.60	
300.318.00	Traductions	Übersetzungen	4'000		0		2'994.95	
300.318.10	Participation aux Assises de la culture	Teilnahme "Assises de la culture"	14'000		0		0.00	
300.319.00	Cotisations aux associations	Beiträge an Vereine	7'500)	0		0.00	
300.365.10	Subventions pluriannuelles	Mehrjährige Subventionen	1'424'000		1'275'000		1'115'000.00	
300.365.20	Subventions annuelles et extraordinaires	Jährliche und ausserordentliche Subventionen	476'000		540'000		613'100.00	
	Subventions supplémentaires communes non-membres	Zusätzliche Subventionen der Nichtmitgliedgemeinden	8'000		15'000			
	Soutien à des manifestations déficitaires	Unterstützung defizitärer Veranstaltungen	(0		17'000.00	
300.365.50	Soutien à la carte culture (Caritas)	Unterstützung "Kulturlegi" (Caritas)	35'000		0		0.00	
	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV/IV/EO)		5'700		5'000		3'276.86
	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)		6'600		5'500		2'624.68
	Retenues sociales sur les salaires (Ass. maladie/accident)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und Unfallsversicherungen)		500		500		307.76
	Participation des communes non-membres	Anteile der Nichtmitgliedgemeinden		8'000		15'000		24'376.00
300.482.03	Prélèvement sur fonds culturel	Entnahme aus dem Kulturfonds		0		0		27'000.00
	Total	Total	2'107'900	20'800	1'948'500	26'000	1'823'493.80	57'585.30

			Budget / Voranschlag	2014	Budget / Voranschlag	2013	Comptes / Rechnung	2012
	FONCTIONNEMENT	LAUFENDE DECUNUNG		Produits	Charges	Produits		Produits
	FONCTIONNEMENT	LAUFENDE RECHNUNG	_	Ertrag	Aufwand	Ertrag		Ertrag
6.	MOBILITE	MOBILITÄT						
	Total Charges	Total Aufwand	22'172'200	1011071000	21'622'800	4.010.0010.00	22'704'495.09	4 0 0 0 4 0 0 0
	Total Produits	Total Ertrag		12'427'300		12'930'000		12'284'046.23
	Total	Total		9'744'900		8'692'800		10'420'448.86
	** 1 111/							
650.	Mobilité	Mobilität						
	Traitement du personnel	Besoldung des Personals	246'500		203'700		71'058.75	
	Allocations familiales/employeurs	Familien-/Arbeitgeber-Zulagen	1'800		0		0.00	
	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge: AHV, EO, ALV, usw.	37'900		31'400		10'975.03	
	Cotisations aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	49'000		40'200		10'028.66	
	Cotisations aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge	8'200		7'200		1'353.29	
	Frais de formation	Ausbildungskosten	4'000		4'000		0.00	
	Matériel de bureau	Büromaterial	200		0		71.05	
	Frais de réceptions et de délégations	Auslagen für Empfänge und Delegationen	2'000		4'000		383.20	
650.318.00	Traductions	Übersetzungen	7'000		5'000		6'504.35	
650.318.10	Honoraires et frais d'études	Honorare und Kosten für Studien	50'000		50'000		92'454.40	
	Prestations de tiers	Leistungen Dritter	20'000		25'000		0.00	
650.318.91	Données de base et cartographie	Grunddaten und Kartografie	3'000		1'000		3'310.00	
650.319.00	Cotisations aux associations	Beiträge an Vereine	500		200		0.00	
	Contrat de prestations au concessionnaire (TPF)	Leistungsvertrag mit Konzessionärin (TPF)	21'426'200		21'030'000		22'381'000.00	
	Contrat de prestations au concessionnaire (Moonliner)	Leistungsvertrag mit Konzessionär (Moonliner)	3'000		0		0.00	
650.364.10	Convention avec CTIFR (P+R)	Konvention mit IVTFR (P+R)	25'000		23'000		23'865.40	
650.365.01	Subventions à des institutions privées	Gewährte Subventionen an private Institutionen	20'000		20'000		23'176.85	
	Imputations internes des amortissements	Interne Verrechnung der Abschreibungen	123'100		111'000		59'077.31	
	Imputations internes des intérêts	Interne Verrechnung der Zinsen	144'800		67'100		21'236.80	
	Taxes utilisation P+R	Benutzungsgebühren P+R		90'000		50'000		89'824.50
	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV/IV/EO)		15'400		12'700		4'441.17
	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)		19'600		16'100		3'820.44
	Retenues sociales sur les salaires (Ass. maladie/accident)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und Unfallversicherungen)		1'400		1'200		417.12
	Participation communes non-membres	Anteil der Nichtmitgliedgemeinden		143'900		153000		170'293.00
	Subventions fédérales aux frais de réceptions et de délégations	Bundesbeiträge für Empfänge und Delegationen		0		2'000		0.00
	Subventions cantonales	Kantonale Subventionen		11'997'000		12545000		11'900'000.00
	Subventions cantonales pour des études	Kantonale Subventionen für Studien		50'000		0		0.00
650.465.00	Participations reçues de tiers	Beteiligung Dritter		110'000		150000		115'250.00
	Total	Total	22'172'200	12'427'300	21'622'800	12'930'000	22'704'495.09	12'284'046.23

			Budget / Voranschlag	2014	Budget / Voranschlag	2013	Comptes / Rechnung	2012
	FONCTIONNEMENT	LAUFENDE RECHNUNG	Charges Aufwand	Produits Ertrag	Charges Aufwand	Produits Ertrag		Produits Ertrag
7.	AMÉNAGEMENT	RAUMORDNUNG						
	Total Charges	Total Aufwand	340'200		313'400		209'857.92	
	Total Produits	Total Ertrag		15'000		16'100		11'728.92
	Total	Total		325'200		297'300		198'129.00
790.	Aménagement régional	Regionale Raumplanung						
790.301.00	Traitement du personnel	Besoldung des Personals	103'700		98'300		81'635.51	
790.301.01	Allocations familiales/employeurs	Familien-/Arbeitgeber-Zulagen	3'300		0		630.00	
790.310.10	Personnel auxiliaire	Aushilfspersonal	C		0		11'799.76	
790.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge : AHV, EO, ALV, usw.	16'100		15'200		14'315.15	
790.304.00	Cotisations aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	19'600		18'300		14'154.16	
790.305.00	Cotisations aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge	3'500		3'500		1'348.78	
	Frais de formation	Ausbildungskosten	2'000		2'000		0.00	
	Matériel de bureau	Büromaterial	200		0		42.00	
	Frais de réceptions et délégations	Auslagen für Empfänge und Delegationen	2'000)	4'000		28.00	
	Traductions	Übersetzungen	7'000		5'000		2'149.78	
790.318.10	Honoraires et frais d'études	Honorare und Kosten für Studien	50'000)	50'000		0.00	
	Prestations de tiers	Leistungen Dritter	20'000		20'000		0.00	
790.318.91	Données de base et cartographie	Grunddaten und Kartografie	3'000		1'000		0.00	
790.319.00	Cotisations aux associations	Beiträge an Vereine	500		300		0.00	
790.390.00	Imputations internes des amortissements	Interne Verrechnung der Abschreibungen	93'700		86'300		75'346.78	
790.390.10		Interne Verrechnung der Zinsen	15'600		9'500		8'408.00	
	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV/IV/EO)		6'500		6'200		5'792.79
	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)		7'900		7'300		5'392.07
	Retenues sociales sur les salaires (Ass. maladie/accident)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und Unfallversicherungen)		600		600		544.06
790.460.01	Subventions fédérales aux frais de réceptions et de délégations	Bundesbeiträge für Empfänge und Delegationen	<u></u>	0	<u> </u>	2'000		0.00
	Total	Total	340'200	15'000	313'400	16'100	209'857.92	11'728.92

			Budget / Voranschlag	2014	Budget / Voranschlag	2013	Comptes / Rechnung	2012
	FONCTIONNEMENT	LAUFENDE RECHNUNG	Charges Aufwand	Produits Ertrag	Charges Aufwand	Produits Ertrag	Charges Aufwand	Produits Ertrag
8.	ÉCONOMIE	WIRTSCHAFT						
	Total Charges	Total Aufwand	906'800)	930'800	1	860'109.78	
	Total Produits	Total Ertrag		40'900)	41'300		76'472.78
	Total	Total		865'900		889'500		783'637.00
830.	Promotion touristique	Tourismusförderung						
830.365.01	Contributions à Fribourg Tourisme et Région	Beiträge an Freiburg Tourismus und Region	590'000)	590'000		590'000.00	
	Total	Total	590'000		590'000	0	590'000.00	0.00
					•			
840.	Promotion économique	Wirtschaftsförderung						
	Traitement du personnel	Besoldung des Personals	183'800)	193'300		137'975.56	
840.301.01	Allocations familiales/employeurs	Familienzulagen/Arbeitgeber	5'400)	3'600		3'600.00	
	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	Sozialversicherungsbeiträge: AHV, EO, ALV, usw.	28'200)	29'700		21'166.61	
840.304.00	Cotisations aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	36'500)	35'700		23'657.66	
840.305.00	Cotisations aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge	6'100)	6'800		2'491.55	
840.309.00	Frais de formation	Ausbildungskosten	3'000)	4'000		0.00	
840.317.00	Frais de réceptions et délégations	Auslagen für Empfänge und Delegationen	3'000		3'000		5'584.30	
840.318.00	Traductions	Übersetzungen	3'000		0		0.00	
840.318.10	Honoraires et frais d'études	Honorare und Kosten für Studien	C		7'000		10'281.00	
840.318.20	Actions de promotion économique	Aktionen Wirtschaftsförderung	20'000)	30'000		42'282.10	
840.318.90	Prestations de tiers	Leistungen Dritter	5'800)	0		0.00	
840.319.00	Cotisations aux associations	Beiträge an Vereine	22'000		27'700		23'071.00	
840.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV/IV/EO)		11'400		12'000		8'551.62
840.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)		14'600		14'300		9'012.44
840.436.12	Retenues sociales sur les salaires (Ass. maladie/accident)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und Unfallversicherungen)		1'100)	1'200		739.62
	Participation du Canton	Beteiligung des Kantons		()	0		30'000.00
840.452.20	Participations communales aux projets	Beteiligungen der Gemeinden an Projekten		()	0		5'800.00
	Subventions cantonales	Kantonale Subventionen		13'800		13800		15'369.10
	Dissolution de provision micro-crédit	Auflösung der Rückstellungen für Mikrokredite		()	0		7'000.00
	Total	Total	316'800	40'900	340'800	41'300	270'109.78	76'472.78

			Budget / Voranschlag	2014	Budget / Voranschlag	2013	Comptes / Rechnung	2012
	FONCTIONNEMENT	LAUFENDE RECHNUNG	Charges Aufwand	Produits Ertrag		Produits Ertrag		Produits Ertrag
9.	FINANCES	FINANZEN						
	Total Charges	Total Aufwand	419'500		316'100		217'285.98	
	Total Produits	Total Ertrag		14'372'100		13'093'300		14'200'528.02
	Total	Total		-13'952'600		-12'777'200.00		-13'983'242.04
940.	Gérance de la fortune et des dettes	Vermögens- und Schuldenverwaltung						
940.318.00	Frais bancaires et postaux	Bank- und Postspesen	600	<u> </u>	500		531.90	
	Intérêt des dettes	Schuldzinsen	160'400		76'600		60'658.60	
	Intérêt des capitaux et impôt anticipé	Kapitalzinsen und Verechnungssteuer		3'000		3'000		5'477.80
940.490.10	Imputations internes des intérêts	Interne Verrechnung der Zinsen		160'400		76'600		60'658.60
	Total	Total	161'000	163'400	77'100	79'600	61'190.50	66'136.40
			•	•	•			
991.	Participation des communes membres	Anteile der Mitgliedgemeinden						
991.452.01	Part d'Avry	Anteil Avry		227'344		207'969		215'610.77
	Part de Belfaux	Anteil Belfaux		251'641		235'682		216'382.77
	Part de Corminboeuf	Anteil Corminboeuf		257'287	'	242'593		248'831.55
	Part de Düdingen	Anteil Düdingen		636'420)	602'007		575'124.01
	Part de Fribourg	Anteil Freiburg		8'192'607		7'464'266		8'422'881.25
	Part de Givisiez	Anteil Givisiez		508'021		472'367		514'268.46
	Part de Granges-Paccot	Anteil Granges-Paccot		505'187		456'353		487'841.04
	Part de Marly	Anteil Marly		954'828		893'798		915'283.58
	Part de Matran	Anteil Matran	ļ	194'849		183'526		192'519.51
991.452.10	Part de Villars-sur-Glâne	Anteil Villars-sur-Glâne		2'242'017		2'036'139		2'189'553.20
	Total	Total	0	13'970'200		12'794'700	0.00	13'978'296.14
998.	Autres postes	Übrige Posten						
998.319.00	Dépenses non spécifiées	Nichtbestimmte Ausgaben	20'000		20'000		0.00	
	Amortissements obligatoires (études mobilité)	Vorgeschriebene Abschreibungen (Mobilitätsstudien)	71'400		41'300		41'250.00	
998.330.30	Amortissements obligatoires (études aménagement)	Vorgeschriebene Abschreibungen (Raumplanungsstudien)	93'700		41'300		41'250.00	
	Amortissements obligatoires (autres projets mobilité)	Vorgeschriebene Abschreibungen (übrige Mobilitätsprojekte)	32'200		32'200		0.00	
	Amortissements supplémentaires	Zusätzliche Abschreibungen	21'700		21'700		21'671.39	
	Amortissements supplémentaires (études mobilité)	Zusätzliche Abschreibungen (Mobilitätsstudien)	0		37'500		11'797.31	
	Amortissements supplémentaires (études aménagement)	Zusätzliche Abschreibungen (Raumplanungsstudien)	0		45'000		34'096.78	
998.332.40	Amortissements supplémentaires (autres projets mobilité)	Zusätzliche Abschreibungen (übrige Mobilitätsprojekte)	19'500		0		6'030.00	
998.490.00	Imputations internes des amortissements et dépenses non-spécif.	Interne Verrechnung nicht bestimmter Abschreibungen und Ausgaben		238'500		219'000		156'095.48
	Total	Total	258'500	238'500	239'000	219'000	156'095.48	156'095.48

				Voranschlag 2014
	INVESTISSEMENTS	INVESTITIONEN	Dépenses Ausgaben	Recettes Einnahmen
	Récapitulation du budget d'investissement	Überblick über die Investitionsrechnung	7 tu egus en	
	Total Dépenses	Total Ausgaben	5'353'105	
	Total Recettes	Total Einnahmen		5'353'105
	Résultat	Total		0
6.	TRANSPORTS	VERKEHR		
650.	Mobilité	Mobilität		
	Projets votés	Angenommene Projekte		
650.522.10	Fribourg / mes.10.1: Halte ferroviaire St-Léonard	Bahnhaltestelle St. Leonhard	2'368'000	
	Total	Total	2'368'000	0
	Projets devant faire l'objet d'un message	Projekte, die Gegenstand einer Botschaft sind		
650.509.03	Études de mise en œuvre du PA2	Umsetzungstudien des AP2	90'000	
650.522.24	Marly: piste cyclable piétonne entre route de la Gérine et route des Ecoles	Marly: Radweg/Fussgängerweg zwischen der Route de la Gérine und de Route des Ecoles	170 000)
650.522.25	Marly: modération de trafic, trottoir et piste cyclable à la route de la Gérine	Marly: Gestaltung der Verkehrsberuhigung, Bau eines Trottoirs und eines Radwegs entlang der Route de la Gérine	700'000)
650.522.30	Fribourg - Granges-Paccot / mes. 22.1: itinéraire mixte piétons/vélos entre la gare de Fribourg et le site de St-Léonard	Freiburg - Granges-Paccot / Massnahme 22.1: Strecke Fussgänger/Fahrräder zwischen dem Bahnhof Freiburg und dem Standort St-Leonhard	n 1'250'000	0
650.522.33	Développement du réseau VLS (2014)	Entwicklung des Velopassnetzes VLS (2014)	301'500)
650.522.34	Fribourg: mise en sens unique de l'Avenue de la Gare	Freiburg: Realisierung der Einbahnstrasse der Avenue de la Gare	47'600	
650.522.35	Fribourg: carrefour route des Arsenaux-Pérolles-Gare	Freiburg: Kreisel route des Arsenaux-Pérolles-Bahnhof	26'400	
650.522.36	Fribourg / mes. Z29 B/C/D	Freiburg / Massnahme Z29 B/C/D	24'225	
650.522.37	Villars-sur-Glâne: parc urbain / chemin piétons vélos à Cormanon	Villars-sur-Glâne: Stadtpark / Fussgänger- und Radweg in Cormanon	225'380	
	Total	Total	2'835'105	0
650.660.10	Participation fédérale (fonds d'infrastructures)	Beteiligung vom Bund (Infrastrukturfonds)	$\overline{}$	0
650.660.20	Participation fédérale (hors fonds d'infrastructure)	Beteiligung vom Bund (ausserhalb Infrastrukturfonds)	†	0
650.661.00	Subvention du Canton	Kantonale Subventionen	1	50'000
	Total	Total		50'000
650.590.00	Report au bilan des recettes d'investissements	Übertrag in die Bilanz der Investitionseinnahmen	50'000	

Übertrag in die Bilanz der Investitionsausgaben

5'203'105

650.690.00

Report au bilan des dépenses d'investissements

Budget/Voranschlag 2014

INVESTISSEMENTS

INVESTITIONEN

Dépenses Recettes Ausgaben Einnahmen

7.	AMÉNAGEMENT	RAUMORDNUNG		
790.	Aménagement du territoire	Raumplanung		
	Projets devant faire l'objet d'un message	Projekte, die Gegenstand einer Botschaft sind		
790.509.03	Études de mise en œuvre du PA2	Umsetzungstudien des AP2	100'000	
790.522.00	Participation financière aux infrastructures d'aménagement	Finanzielle Beteiligung an der Raumplanungsinfrastrukturen		
	Total	Total	100'000	0
790.660.10	Participation fédérale	Beteiligug vom Bund		0
790.661.00	Participation du Canton	Beteiligung des Kantons		0
	Total	Total		0
790.590.00	Report au bilan des recettes d'investissements	Übertrag in die Bilanz der Investitionseinnahmen	0	
790.690.00	Report au bilan des dépenses d'investissements	Übertrag in die Bilanz der Investitionsausgaben		100'000

Tableau récapitulatif des coûts par domaine et par commune Participations communales portées au budget 2014



Communes		clé statutaire agglo	coefficient effectif agglo	clé statutaire mobilité	répart. agglo	répart. mobilité	Admin.	Culture	Mobilité (admin.)	Mobilité (TP / clé mobilité)	Aménag.	Promotion économique	Tourisme	Finances	TOTAL
Avry	2014	2.31%	2.34%	1.26%	112'089	115'255	21'510	48'299	13'112	115'255	7'526	7'068	14'166	407	227'344
	2013	2.28%	2.30%	1.24%	106'127	101'842	22'188	43'746	11'623	101'842	6'765	7'482	13'925	398	207'969
Belfaux	2014	3.65%	3.69%	0.82%	176'620	75'021	33'894	76'105	20'661	75'021	11'858	11'137	22'322	642	251'641
	2013	3.63%	3.67%	0.81%	169'492	66'191	35'436	69'865	18'563	66'191	10'804	11'949	22'240	636	235'682
Corminboeuf	2014	2.80%	2.83%	1.33%	135'647	121'640	26'031	58'450	15'868	121'640	9'107	8'554	17'144	493	257'287
	2013	2.85%	2.88%	1.34%	132'830	109'764	27'771	54'753	14'548	109'764	8'467	9'364	17'429	498	242'593
Düdingen	2014	9.65%	8.68%	2.40%	415'864	220'556	89'723	201'465	54'693	220'556	31'391	-49	36'941	1'699	636'420
	2013	9.78%	8.77%	2.41%	404'665	197'341	95'324	187'940	49'935	197'341	29'063	2'843	37'850	1'711	602'007
Fribourg	2014	46.65%	47.15%	64.64%	2'259'515	5'933'093	433'609	973'625	264'317	5'933'093	151'705	142'483	285'565	8'210	8'192'607
	2013	46.57%	47.09%	64.68%	2'172'144	5'292'123	454'131	895'362	237'894	5'292'123	138'461	153'131	285'014	8'150	7'464'266
Givisiez	2014	3.96%	4.01%	3.44%	191'945	316'076	36'835	82'709	22'454	316'076	12'887	12'104	24'259	697	508'021
	2013	4.02%	4.06%	3.48%	187'356	285'011	39'171	77'228	20'519	285'011	11'943	13'208	24'584	703	472'367
Granges-Paccot	2014	3.57%	3.61%	3.62%	172'820	332'367	33'165	74'468	20'216	332'367	11'603	10'898	21'842	628	505'187
	2013	3.48%	3.52%	3.59%	162'333	294'019	33'939	66'914	17'779	294'019	10'348	11'444	21'300	609	456'353
Marly	2014	10.01%	10.11%	5.12%	484'643	470'185	93'005	208'833	56'693	470'185	32'539	30'561	61'251	1'761	954'828
	2013	10.11%	10.23%	5.16%	471'751	422'047	98'629	194'457	51'666	422'047	30'071	33'257	61'900	1'770	893'798
Matran	2014	2.02%	2.04%	1.06%	97'904	96'945	18'788	42'187	11'453	96'945	6'573	6'174	12'373	356	194'849
	2013	2.07%	2.09%	1.06%	96'603	86'922	20'197	39'820	10'580	86'922	6'158	6'810	12'676	362	183'526
Villars-sur-Glâne	2014	15.38%	15.54%	16.31%	744'855	1'497'162	142'940	320'958	87'133	1'497'162	50'010	46'970	94'137	2'707	2'242'017
	2013	15.21%	15.38%	16.22%	709'400	1'326'739	148'315	292'416	77'694	1'326'739	45'220	50'011	93'083	2'662	2'036'139
Total	2014	100%	100%	100%	4'791'900	9'178'300	929'500	2'087'100	566'600	9'178'300	325'200	275'900	590'000	17'600	13'970'200
	2013	100%	100%	100%	4'612'700	8'182'000	975'100	1'922'500	510'800	8'182'000	297'300	299'500	590'000	17'500	12'794'700



BUDGET 2014 IMPUTATION DES CHARGES D'INTERETS

Les charges d'intérêts prévues en 2014 se répartissent de la façon suivante (montants en CHF) : Mobilité

reprise projets mobilité :	7'566.30
crédits PA2/PDA:	11'570.63
St-Léonard (intercalaire) :	67'983.00
crédit stations VLS 2012 :	6'196.66
crédits mobilité 2013 (amort.4%) :	5'653.90
crédits mobilité 2013 (amort.15%) :	2'311.24
crédits mobilité 2014 (amort.4%) :	97'744.20
crédits mobilité 2014 (amort.15%) :	13'660.00
Total mobilité (arrondi) :	212'800.00
TOTAL intercalaires (arrondi) :	68'000.00
TOTAL mobilité excl. Intercalaires (arrondi) :	144'800.00

Aménagement

PA2/PDA (crédit 2011) : 11'570.63 crédits aménagement 2014 (amort.15%) : 4'000.00

TOTAL aménagement (arrondi)) <u>:</u>	15'600.00

Total charge d'intérêts

TOTAL GENERAL :	228'400.00
TOTAL intercalaires :	68'000.00
TOTAL excl. Intercalaires :	160'400.00

Il est à relever que, pour les crédits prévus et non-encore conclus par l'Agglomération, un taux d'intérêt à 4% est considéré.

Compte tenu de la concrétisation en 2014 des dépenses d'investissement relatives à la réalisation du projet de halte ferroviaire Fribourg-St. Léonard, la charge induite par le crédit initialement conclu est entièrement imputable audit projet, sous la forme d'intérêts intercalaires.

Pour rappel, le crédit précité a été réalloué à d'autres projets, compte tenu du report de sa réalisation. Les montants correspondants nécessitent par conséquent la conclusion de nouveaux crédits en 2014, décomposables comme suit :

Compensation des parts du crédit initialement consacré au financement de la halte ferroviaire
 Fribourg-St.Léonard et réaffectés entre 2012 et 2013 à d'autres projets

Mobilité:

Finalisation PA2/PDA (2012):	233'750
Stations VLS (2012):	164'150
Avry / arrêt bus impasse des Agges (2013) :	24'225
Fribourg / station VLS Bourg (2013):	43'550
Fribourg / station VLS Schönberg (2013) :	23'450
Avry / piste cyclable impasse des Agges (2013) :	28'500
Marly / agrandissement P+R Corbaroche (2013):	115'000
Subvention cantonale 2013 :	-30'000
TOTAL	602'625

Aménagement :

Finalisation PA2/PDA (2012) : 233'750

TOTAL 233'750

• Investissements 2014 (excl. halte ferroviaire Fribourg-St.Léonard) :

Mobilité :

Études de mise en œuvre du PA2 :	90'000
Marly : piste cyclable piétonne entre route de la Gérine et	
route des Ecoles :	170'000
Marly: modération de trafic, trottoir et piste cyclable à la route	
de la Gérine :	700'000
Fribourg - Granges-Paccot / mes. 22.1 : itinéraire	
piétons/vélos gare-St.Léonard :	1'250'000
Développement du réseau VLS (2014)	301'500
Fribourg : mise en sens unique de l'Avenue de la Gare :	47'600
Fribourg : carrefour route des Arsenaux-Pérolles-Gare :	26'400
Fribourg / mes. Z29 B/C/D :	24'225
Villars-sur-Glâne : parc urbain / chemin piétons vélos à	
Cormanon:	225'380
Recettes d'investissement	-50'000

TOTAL 2'785'105

Aménagement :

Études de mise en œuvre du PA2 100'000

TOTAL 100'000

Annexe 4 Rubrique	activé	montant	taux	cumul	valeur résiduelle 01.01.14	amortissements obligatoires 31.12.14	amortissements supplémentaires comptables 31.12.14	amortissements supplémentaires simples 31.12.14	TOTAL amortissements 31.12.14	valeur résiduelle 31.12.14
ADMINISTRATION GENERALE										
146.00 - Mobilier	31.12.2009	63'072.79	15%	37'843.67	25'229.12	0.00	9'460.92	0.00	9'460.92	15'768.20
146.00 Informatique et tél., logiciels	31.12.2009	68'929.25	15%	41'357.55	27'571.70	0.00	10'339.39	0.00	10'339.39	17'232.31
146.00 Informatique et tél., logiciels	31.12.2011	12'473.90	15%	3'742.17	8'731.73	0.00	1'871.09	0.00	1'871.09	6'860.65
TOTALISATION		144'475.94		82'943.39	61'532.55	0.00	21'671.39	0.00	21'671.39	39'861.16
MOBILITE										
149.10 - Frais d'études PA2/PDA mobilité / dépenses 2010	31.12.2010	107'277.04	15%	48'274.67	59'002.37	16'091.56	0.00	0.00	16'091.56	42'910.81
149.10 - Frais d'études PA2/PDA mobilité / dépenses 2011	31.12.2011	246'371.70	15%	73'911.51	172'460.19	36'955.76	0.00	0.00	36'955.76	135'504.44
149.10 - Frais d'études PA2/PDA mobilité / dépenses 2012	31.12.2012	76'126.49	15%	11'418.97	64'707.52	11'418.97	0.00	0.00	11'418.97	53'288.54
149.10 - Frais d'études PA2/PDA mobilité / dépenses 2013	31.12.2013	45'893.18	15%	0.00	45'893.18	6'883.98	0.00		6'883.98	39'009.20
162.00 - Développement du réseau Velopass au sein de l'agglomération (20	31.12.2011	40'200.00	15%	12'060.00	28'140.00	6'030.00	0.00		6'030.00	22'110.00
162.00 - Développement du réseau Velopass au sein de l'agglomération (20	31.12.2012	174'200.00	15%	26'130.00	148'070.00	26'130.00	0.00	0.00	26'130.00	121'940.00
162.00 - Marly: P+R Corbaroche (659.522.21)	31.12.2013	115'000.00	4%	0.00	115'000.00		0.00	4'600.00	4'600.00	110'400.00
162.00 - Avry: sentier piétons/cyclistes impasse des Agges/Bois (650.522.23	31.12.2013	28'500.00	4%	0.00	28'500.00	0.00	0.00	1'140.00	1'140.00	27'360.00
162.00 - Mesure mobilité / 2013 (4%)	31.12.2013	143'500.00	4%	0.00	143'500.00	0.00	0.00		5'740.00	137'760.00
162.00 - Avry: arrêt TP impasse des Agges (650.522.22) 162.00 - Développement du réseau Velopass 2013 (650.522.28)	31.12.2013 31.12.2013	24'225.00 67'000.00	15% 15%	0.00	24'225.00 67'000.00	0.00	0.00	3'633.75 10'050.00	3'633.75 10'050.00	20'591.25 56'950.00
162.00 - Mesure mobilité / 2013 (15%)	31.12.2013	91'225.00	15%	0.00	91'225.00	0.00	0.00		13'683.75	77'541.25
TOTALISATION		924'793.41		171'795.15	752'998.26	103'510.26	0.00	19'423.75	122'934.01	630'064.25
										•
AMENAGEMENT 149.10 - Frais d'études PA2/PDA aménagement / dépenses 2010	31.12.2010	172'936.79	15%	77'821.55	95'115.23	25'940.52	0.00	0.00	25'940.52	69'174.71
·										
149.10 - Frais d'études PA2/PDA aménagement / dépenses 2011	31.12.2011	329'375.06	15%	98'812.52	230'562.54	49'406.26	0.00		49'406.26	181'156.28
149.10 - Frais d'études PA2/PDA aménagement / dépenses 2012	31.12.2012	76'126.56	15%	11'418.98	64'707.58	11'418.98	0.00		11'418.98	53'288.59
149.10 - Frais d'études PA2/PDA aménagement / dépenses 2013	31.12.2013	45'893.18	15%	0.00	45'893.18	6'883.98	0.00		6'883.98	39'009.20
TOTALISATION		624'331.59		188'053.06	436'278.53	93'649.74	0.00	0.00	93'649.74	342'628.79
TOTAL GENERAL					1'250'809.33	197'160.00	21'671.39	19'423.75	238'255.14	1'012'554.19
									_	_
998.330.20 - Amortissements obligatoires (études mobilité)						71'400.00			71'400.00	
998.330.30 - Amortissements obligatoires (études aménagement) 998.330.40 - Amortissements obligatoires (autres projets mobilité)						93'700.00	0.00		93'700.00	
998.332.00 - Amortissements supplémentaires						32'200.00 0.00			32'200.00 21'700.00	
998.332.40 - Amortissements supplémentaires (autres projets mobilité)						0.00			19'500.00	
020.390.00 - imputation interne des amortissements à l'administration générale						0.00	21'700.00	0.00	21'700.00	1
650.390.00 - imputation interne des amortissements à la mobilité						103'600.00		19'500.00	123'100.00	
790.390.00 - imputation interne des amortissements à l'aménagement						93'700.00	0.00	0.00	93'700.00	
TOTALISATION DES AMORTISSEMENTS						197'300.00	21'700.00	19'500.00	238'500.00	

Annexe 5



AGGLOMERATION DE FRIBOURG AGGLOMERATION FREIBURG

Projet

La Secrétaire générale :

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

vu

- la loi du 19 septembre 1995 sur les agglomérations,
- les Statuts de l'Agglomération de Fribourg du 1^{er} juin 2008,
- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981,
- le message N°21 du Comité d'agglomération du 7 novembre 2013,
- le préavis de la Commission financière,

arrête:

Article premier

Le budget de fonctionnement de l'Agglomération de Fribourg pour l'exercice 2014 est adopté.

Il se présente comme suit :

Total des produits : CHF 26'940'200 Total des charges : CHF 26'940'200

Fribourg, le 5 décembre 2013

Le Président :

AU NOM DU CONSEIL D'AGGLOMERATION DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

Sébastien Dorthe	Corinne Margalhan-Ferrat



Annexe 6

AGGLOMERATION DE FRIBOURG AGGLOMERATION FREIBURG

Projet

La Secrétaire générale :

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

vu

- la loi du 19 septembre 1995 sur les agglomérations,
- les Statuts de l'Agglomération de Fribourg du 1er juin 2008,
- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981,
- le règlement du Conseil d'agglomération du 13 novembre 2008,
- le message N°21 du Comité d'agglomération du 7 novembre 2013,
- le préavis de la Commission financière,
- le préavis de la Commission d'aménagement, de la mobilité et de l'environnement,

arrête:

Article premier

Le budget d'investissement de l'Agglomération de Fribourg pour l'exercice 2014 est adopté. Il se présente comme suit :

Total des dépenses d'investissement : CHF 5'353'105 Total des recettes d'investissement : CHF 5'353'105

Fribourg, le 5 décembre 2013

Le Président :

AU NOM DU CONSEIL D'AGGLOMERATION DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

Sébastien Dorthe	Corinne Margalhan-Ferrat